



Paris, le 9 novembre 2018

Objet : *PD/IM 18-041- Suppression de l'indemnité compensatrice CSG  
Concertation sur le métier d'AESH*

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,

Nous sommes de plus en plus sollicités par des personnels AESH qui constatent une baisse de leur salaire en cette rentrée ou qui se sont vus adresser un courrier leur indiquant qu'un prélèvement rétroactif allait être opéré sur leur salaire.

Cela serait la conséquence du décret 1017-1889 qui les exclurait à l'occasion du renouvellement de leur contrat du bénéfice de l'indemnité compensatrice de CSG.

S'agissant de personnels au salaire notoirement insuffisant, une telle mesure ne peut que rendre encore plus difficiles leurs conditions d'existence déjà trop précaires.

C'est pourquoi, nous souhaitons savoir quelles mesures concrètes et immédiates seront prises afin de rétablir un traitement équitable entre tous les agents publics et permettre aux AESH et à l'ensemble des non-titulaires de ne pas subir cette nouvelle diminution de leur salaire.

Vous vous êtes récemment exprimé, ainsi que la Secrétaire d'État aux personnes handicapées, sur la difficulté de recruter des personnels AESH pour expliquer la couverture insuffisante des notifications d'accompagnement pour élèves en situation de handicap à cette rentrée. Bien évidemment, le niveau particulièrement insuffisant du salaire des AESH pour des conditions de travail difficiles contribue à cette faible attractivité du métier. Aussi, nous saisissons cette occasion pour rappeler notre demande d'une augmentation substantielle du salaire horaire des AESH.

Nous refusons que la seule possibilité offerte aux AESH pour atteindre un niveau de salaire décent soit d'augmenter encore leur temps de travail en participant aux activités périscolaires, et ainsi multiplier leurs tâches et leurs employeurs.

Nous espérons que la concertation qui doit s'ouvrir jusqu'en janvier soit aussi l'occasion de discuter et faire avancer cette question de la rémunération des AESH, de leur statut, de la prise en compte de la pénibilité et de tout leur temps de travail visible et invisible.

Nous restons dans l'attente du calendrier précis et des modalités de cette concertation.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos salutations respectueuses.

Pour la CGT-Educ'action

Patrick Désiré

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick Désiré', written over a faint circular stamp or watermark.